

Objectifs

- ✓ Faire le point complet sur l'actualité sociale et les évolutions législatives et réglementaires,
- ✓ Comprendre les nouvelles réglementations,
- ✓ Confronter ses points de vue et obtenir des réponses aux questions pratiques que l'on se pose,
- ✓ Partager ses bonnes pratiques entre pairs.

Programme

1^{er} jour : Temps et contrat de travail

- Comprendre les droits des salariés en matière d'heures supplémentaires, d'astreintes et de récupération d'heures,
- Comprendre les forfaits jours : connaître les obligations de l'employeur pour sécuriser ses Pratique en la matière,
- Comprendre tous les changements en termes de congés,
- Droit à la déconnexion : définition et conséquences de sa mise en place,
- La réglementation sur le télétravail : définition et conséquences de sa mise en place,
- Les possibilités d'accord d'entreprise en termes de temps de travail,
- Les actualités autour des contrats CDD et CDI,
- Focus sur les nouveautés liées aux CDI,
- L'ouverture du CDI de chantier aux secteurs hors BTP : quelles précautions prendre ?
- Comprendre et appliquer les règles pour modifier un contrat de travail (ex : Mutation, mobilité, transfert de l'entreprise...),
- Focus sur la rupture du contrat de travail : les mesures de "sécurisation" :
 - La motivation de la lettre de licenciement et le droit à l'erreur de l'employeur,
 - La mise en place d'un barème obligatoire en cas d'indemnisation pour licenciement sans cause réelle et sérieuse/et de prise d'acte du contrat de travail,
 - La rupture conventionnelle collective.

Cas pratique : Modification d'une clause dans un contrat de travail (CDI) et en comprendre les impacts.



Pour qui ?

Dirigeant, Service RH, Responsable Financier, Juriste ou toute personne souhaitant mettre à jour ses connaissances en droit social



Prérequis

Une première connaissance de base en matière de droit du travail est nécessaire



Durée

3 jours / 21h



Moyens pédagogiques

- Supports de formation
- Ateliers pratiques et agiles



Systemes d'évaluation

- Questionnaire d'évaluation à chaud à remplir en fin de session
- Debrief oral en fin de session
- Questionnaire d'évaluation à froid à remettre sous 15 jours



Mesure de la satisfaction

- Mesure de la satisfaction par l'apprenant
- Echange avec le donneur d'ordre au bout du 1er et du 3ème mois pour mesurer les évolutions



Prix inter

600€ HT/jour et par participant (ouverture à partir de 2)

Prix intra

1 500€ HT/jour



Pour plus d'informations, contactez :

maxime.barboyon@tie-up.fr

2^{ème} jour : Le CSE et les lois « Avenir Professionnel » et « Pacte »

Réforme des IRP : « Les grandes lignes » de la mise en place du CSE

- Sa mise en place, son rôle et ses attributions,
- La primauté de l'accord d'entreprise,
- Les règles en matière de négociation des accords collectifs dans l'entreprise (négociation de droit commun, et négociation dérogatoire),
- Connaître les nouveautés liées à la Négociation Annuelle Obligatoire.

Les lois « Avenir Professionnel » et « Pacte »

- Les principaux impacts de la loi Pacte en droit social,
- Comprendre les impacts pour l'entreprise et les salariés de la réforme de la formation professionnelle,
- Les nouvelles mesures pour favoriser l'égalité professionnelle : l'index égalité et publicité des résultats,
- Focus sur l'alternance : saisir les opportunités notamment en termes de financement,

Cas pratique : Définir un planning de mise en place du CSE

3^{ème} Jour : La réforme prud'homale, le sujet de la santé et qualité de vie au travail

La réforme prud'homale

- Comprendre les impacts de la réforme :
- Diminution des délais de traitement des contentieux en matière de droit du travail,
- Les nouvelles fonctions du bureau de conciliation et d'orientation,
- Les changements de la procédure d'appel en matière sociale,
- La sécurisation des procédures,
- Les barèmes d'indemnisation et la réduction des délais de prescriptions.



Pour qui ?

Dirigeant, Service RH, Responsable Financier, Juriste ou toute personne souhaitant mettre à jour ses connaissances en droit social



Prérequis

Une première connaissance de base en matière de droit du travail est nécessaire



Durée

3 jours / 21h



Moyens pédagogiques

- Supports de formation
- Ateliers pratiques et agiles



Systemes d'évaluation

- Questionnaire d'évaluation à chaud à remplir en fin de session
- Debrief oral en fin de session
- Questionnaire d'évaluation à froid à remettre sous 15 jours



Mesure de la satisfaction

- Mesure de la satisfaction par l'apprenant
- Echange avec le donneur d'ordre au bout du 1er et du 3ème mois pour mesurer les évolutions



Prix inter

600€ HT/jour et par participant (ouverture à partir de 2)

Prix intra

1 500€ HT/jour



Pour plus d'informations, contactez :

maxime.barboyon@tie-up.fr

Santé et qualité de vie au travail

- Savoir prévenir et gérer les situations à risque (discrimination, harcèlement, formations obligatoires ...),
- Savoir mettre en place l'obligation de sécurité au sein de son entreprise et plus précisément le Référent harcèlement,
- Savoir gérer les faits religieux en entreprises,
- Comprendre et savoir gérer la nouvelle procédure AT/MP,
- Présentation des nouvelles modalités de mise en œuvre de la réforme de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

Présentation d'une ou plusieurs actualités réglementaires et jurisprudentielles

- En fonction de l'actualité ou d'une jurisprudence, le formateur présentera des faits marquants de l'actualité sociale en cours.

Temps d'échange entre les apprentis : retours d'expériences

Pratique :

- Quizz sur le thème de la réforme prud'homale.



Pour qui ?

Dirigeant, Service RH, Responsable Financier, Juriste ou toute personne souhaitant mettre à jour ses connaissances en droit social



Prérequis

Une première connaissance de base en matière de droit du travail est nécessaire



Durée

3 jours / 21h



Moyens pédagogiques

- Supports de formation
- Ateliers pratiques et agiles



Systemes d'évaluation

- Questionnaire d'évaluation à chaud à remplir en fin de session
- Debrief oral en fin de session
- Questionnaire d'évaluation à froid à remettre sous 15 jours



Mesure de la satisfaction

- Mesure de la satisfaction par l'apprenant
- Echange avec le donneur d'ordre au bout du 1er et du 3ème mois pour mesurer les évolutions



Prix inter

600€ HT/jour et par participant (ouverture à partir de 2)

Prix intra

1 500€ HT/jour



Pour plus d'informations, contactez :

maxime.barboyon@tie-up.fr